

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 7

Buchbesprechung: Les libres propos d'Alin Caillas

Autor: Caillas, Alin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES LIBRES PROPOS D'ALIN CAILLAS

(tiré d'« Abeilles et Fleurs » N° 227 d'avril 1973)

UN PETIT SCANDALE

L'article que j'ai fait paraître dernièrement sur l'apipuncture m'a valu beaucoup de lettres et une visite. Je pense donc que le sujet a de l'intérêt, même pour les apiculteurs, car pour le commun des mortels et pour ceux qui n'ont jamais eu de rapports avec les abeilles, tous les espoirs que j'avais mis dans la guérison de leurs rhumatismes et de leurs arthroses sont vains.

Après une sérieuse enquête, j'ai maintenant la certitude absolue que l'**apivène** n'est plus fabriqué et l'adresse qui m'avait été donnée de ce pharmacien Robert, de Guebwiller, n'est plus valable. Ce Monsieur est décédé et le remède en question n'est plus fabriqué.

S'il n'est plus fabriqué, c'est que les médecins français ne le prescrivent pas. Et c'est là qu'est, pour moi, le scandale. Car, de tout le monde occidental, seule la France ne possède aucun remède valable contre ces maladies douloureuses et si répandues, alors qu'on trouve un remède efficace dans les deux Allemagnes et dans tous les pays de l'Est : Hongrie, Bulgarie, Yougoslavie, Roumanie, URSS, sous les noms les plus divers tels que Forapin, Virapin, Apitoxin, etc...

Nos médocastres préfèrent prescrire des médicaments que je ne qualifierai pas davantage, alors que le remède, le seul remède existe. Il existe même depuis Charlemagne qui a guéri ses rhumatismes par des piqûres d'abeilles.

Alors, je reçois des lettres désespérées de personnes qui ont tout fait pour se procurer cet Apivène inexistant. La seule ressource actuelle est de l'adresser à l'étranger, pour ceux qui ont des amis hors de France. Et en dernière analyse écrire à l'attaché commercial de l'ambassade de France du pays choisi en expliquant son cas. Si l'attaché en question est compréhensif, il donnera satisfaction.

J'ai opéré ainsi pour un remède suédois ; j'ai obtenu satisfaction, sans qu'on me réclame quoi que ce soit.

Si vous ne pouvez faire mieux, essayez toujours...

Les choses étant ce qu'elles sont, et pour convaincre les apiculteurs hésitants qui craignent les piqûres — j'en connais — je vais citer deux exemples tout récents que les intéressés ont bien voulu me rapporter.

Pour le premier, je me permets de citer les termes de sa lettre, sans indiquer son nom, car je ne suis pas autorisé à le faire.

« J'ai été très intéressé par votre dernier article : l'Apipuncture, paru dans « Abeilles et Fleurs » de février 1973.

» D'autant plus intéressé que mon cas personnel pourrait bien lui servir d'illustration.

» En effet, au cours de l'été 1968, j'ai été l'objet d'une crise d'arthrose au genou gauche qui me gênait fortement pour marcher et me faisait souffrir la nuit, même couché. Et cette année-là, je n'ai pu faire l'ouverture de la chasse.

» Le médecin consulté diagnostiqua une belle crise d'arthrose et prescrivit divers médicaments qui s'avèrent sans effet.

» Devant cet insuccès, il envisageait des infiltrations de cortisone, mais ayant été mis en garde contre ce traitement, je décidais d'avoir recours aux piqûres d'abeilles qui, dans un cas semblable, avaient si bien réussi à un collègue apiculteur atteint aux deux genoux.

» Ayant plusieurs ruches dans mon jardin, il m'était bien facile d'appliquer ce traitement.

» Avec la main gauche je prenais une abeille par les ailes, et avec l'autre je cherchais un point particulièrement douloureux pour y appliquer mon abeille qui, instantanément, remplissait son office, mieux que la seringue de l'infirmière la plus experte et sans risque d'infection. Je renouvelais cinq fois l'opération, en laissant le dard en place pour recevoir le maximum de venin, et après 10 séances journalières, j'étais débarrassé de mon mal.

» Au début, la douleur des piqûres se superposait au mal (car même pour un apiculteur, on ne peut pas dire que les piqûres soient agréables), quoique en début de saison je les recherche pour renouveler l'immunité, mais peu à peu le mal s'atténuait pour disparaître.

» Je pense que l'application de la piqûre sur un point douloureux doit s'apparenter à l'acupuncture ? Cette année, j'ai eu une alerte à la même jambe et je m'apprêtais à renouveler le traitement qui m'avait si bien réussi, mais après une séance de 5 piqûres le mal a disparu, aussi je n'ai pas insisté. Ce n'était qu'une fausse alerte. »

Cette attestation se passe de tout commentaire et devrait convaincre les sceptiques, s'il en existe encore.

Mais, il y a peut-être encore plus spectaculaire, et une expérience que moi-même je n'aurais pas osé faire. Elle m'a été relatée de vive voix, par un collègue du Loiret qui est venu me voir pour me faire part d'un résultat presque incroyable obtenu... dans une affection dentaire.

Il s'agit, dans le cas présent, de pyorrhée-alvéolaire caractérisée, au niveau de l'implantation dentaire, par un enduit purulent s'associant à des dents déchaussées.

Cette affection avait atteint la femme de notre collègue, apicultrice elle-même. Le dentiste avait été dans l'obligation de lui enlever toutes les dents de la mâchoire supérieure, ne cachant pas à la patiente qu'il en serait de même pour la mâchoire inférieure.

C'est alors que notre collègue eut une idée. Faire piquer les gencives de sa femme par des abeilles. Personnellement, j'aurais hésité. Et j'aurais eu tort. A ma question : mais la douleur doit être atroce, il me fut répondu : détrompez-vous, M. Caillas, la piqûre d'abeilles, sur les gencives, est bien moins douloureuse que celle faite par le dentiste pour vous insensibiliser avant, par exemple, une extraction dentaire.

La patiente subit, sans broncher, quelques piqûres bien appliquées. Le résultat ne se fit pas attendre. L'enduit purulent et noirâtre disparut peu à peu ; les gencives reprirent leur jolie teinte rosée et — presque le miracle — les dents se rechaussèrent.

Les abeilles, une fois de plus, et sur un plan bien différent de celui que nous leur connaissons déjà, étaient intervenues pour le plus grand bien de ceux qui savent les utiliser à bon escient et connaissent les bienfaits que la consommation de leurs produits nous apporte.

Il est donc regrettable, et je me permets d'insister sur ce point, que les médecins français, dans leur grande majorité, ignorent les vertus curatives du venin d'abeilles et ne le prescrivent pas, et soient la cause directe de sa non-fabrication et de sa disparition de la pharmacopée de notre pays.

Alin Caillas,

2, rue Saint-Gilles, 78390 Bois-d'Arcy.